

# FORMATION TUTEURS CAPPEI MERCREDI 11 OCTOBRE 2023

**POLE** // // // // //  
**INCLUSIF**  
// // // // // • **78**

# PROGRAMME DE LA MATINÉE

---

Temps 1 :

Échanges de pratiques

Temps 2 :

Vrai/Faux

**PAUSE 15 min**

Temps 3 :

Co-enseignement

Témoignages et apports théoriques

Temps 4 :

Élaboration d'une grille d'observation

Calendrier et questions diverses

# ÉCHANGES DE PRATIQUES

---



# ÉCHANGES DE PRATIQUES

---

Par contextes d'exercice :

SEGPA – RASED AR – RASED AP - ULIS – UE...

I) La première visite

- ❖ Quels besoins prioritaires avez-vous identifiés chez le/la/les stagiaires ?
- ❖ Quelles réponses avez-vous apportées ce jour-là ?
- ❖ Quels objectifs prioritaires d'accompagnement fixez-vous pour la 2<sup>ème</sup> visite ?
- ❖ Sur quels outils « guide » vous appuyez-vous pour son accompagnement ?

### Les besoins :

- D'être rassuré
- De s'organiser, d'avoir des repères (progressions, programmations, etc.)
- De grilles d'observation
- De conseils sur le co-enseignement/ le positionnement dans une équipe pluridisciplinaire
- De conseils sur la gestion de groupe/ la posture/ l'autorité face à des adolescents
- De conseils sur l'analyse des besoins, les adaptations à mettre en place, la différenciation et la gestion de l'hétérogénéité
- De conseils sur l'organisation, l'élaboration des emplois du temps

### Des réponses :

- Les rassurer
- Dégager les objectifs
- Prioriser
- Prendre en compte la temporalité pour la construction du lien avec les élèves pour ensuite commencer à entrer dans les apprentissages.
- Être ambitieux pour les élèves
- Mettre du sens
- Montrer à voir des pratiques, modalités d'intervention, aider à la mise à distance

### Des outils :

- Le référentiel de compétences de l'enseignant spécialisé.
- L'outil de positionnement rempli communément en juin, pour rendre visible ce dont ils sont déjà capables.
- Les guides Eduscol
- Les grilles d'observation : expliciter la démarche de construction. Que veut dire observer un élève ?
- Les fiches navette
- Le Portfolio du stagiaire avec tous les documents de suivi (auto positionnement du stagiaire, visite des formateurs, référentiels, CR des CPC)
- Les auteurs de la Recherche
- Bibliographie
- Padlet
- Fiche tuteur du mois de juin

# MUTUALISATION

---



# DES OUTILS

---



# LES OUTILS

## Des documents ressources :

- Bibliographie
- Vademecum de l'AESH co
- Plaquette du réseau d'aide
- Projet de co-intervention, projet de personne ressource
- **À anonymiser:** Conventions, GEVASCO, Annexe 2, comptes-rendus d'équipe éducative, fiche bilan de conseil d'école, démarche du parcours, PIA en IME, projets éducatifs, projets de soins, le projet complet de l'élève sous forme de dossier, fiche d'entretien avec la famille, projet de fonctionnement, exemple d'EDT, PPI, PAS, PPRE, exemple de fiche de préparation.

## Des outils :

- LSU adapté
- Grilles d'observation
- Aide à l'analyse de la tâche
- Fiche de demande d'aide
- Fiche navette pour les inclusions, fiche de liaison
- Rapport d'activité, qualitatif et quantitatif
- Exemples d'adaptations



# DES CADRES DE RÉFÉRENCES

---



# LA LETTRE DE CADRAGE - EXTRAITS

---

- Je vous remercie d'avoir accepté cette mission ainsi que pour votre engagement dans l'accompagnement à la formation CAPPEI 2023-2024.
- Votre accompagnement s'articule autour de plusieurs types d'action au bénéfice du stagiaire :
  - ✓ **Préparation à sa prise de fonction**
  - ✓ Aide à la construction de gestes professionnels **favorisant l'école inclusive**
  - ✓ Aide à la **compréhension et à l'appropriation** des compétences attendues à l'issue de la formation
  - ✓ Aide à **l'analyse des pratiques** du stagiaire
  - ✓ Aide à **l'élaboration d'écrits professionnels**
  - ✓ **Conseil pour consolider la formation** tout au long du parcours

# LETTRE DE CADRAGE – EXTRAIT SUITE

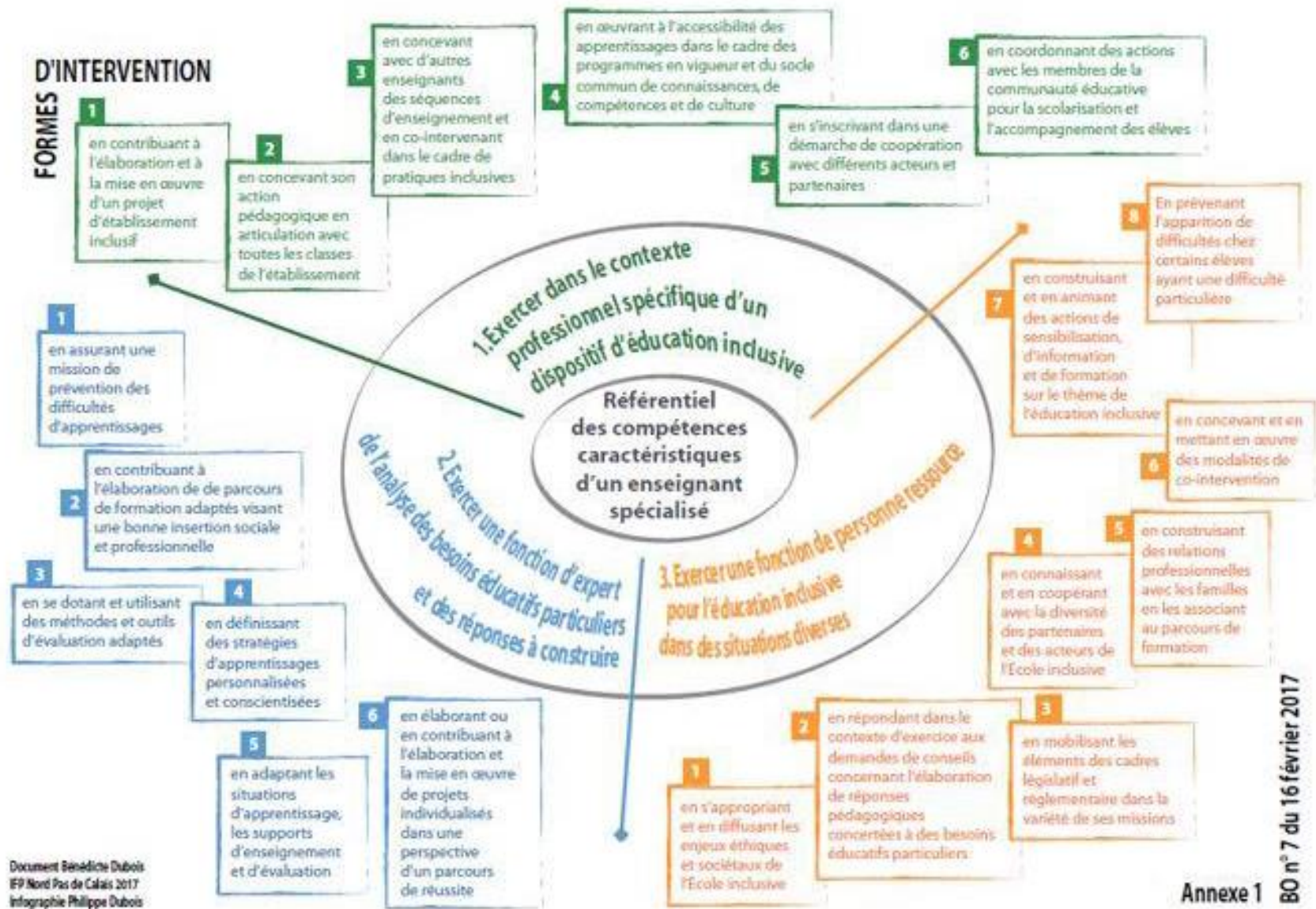
---

- **Rencontres** dans votre ou son établissement.

Ces rencontres ne sauraient être des visites conseil dans le contexte d'exercice. En effet, les visites conseil sont assurées par des formateurs de l'organisme de formation et des conseillers pédagogiques ASH ou des professeurs ressources formateurs académiques.

- **Échanges à distance** par voie téléphonique ou numérique
- **Travail collaboratif** dans le cadre d'un espace numérique de partage.
- Cet accompagnement fera l'objet d'un **rapport d'activité** succinct que vous remettrez à l'IEN-ASH en fin d'année scolaire.

# GESTES PROFESSIONNELS



## Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé – CAPPEI

L'enseignant spécialisé est un professeur du premier ou du second degré. Il maîtrise les compétences décrites par le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013, annexe 1).

Le présent référentiel s'inscrit dans la complémentarité de celui des métiers du professorat et de l'éducation.

Il décrit les **compétences particulières et complémentaires attendues** d'un enseignant qui accède à une certification spécialisée.

Ce référentiel est conçu de telle sorte qu'il fait apparaître la spécificité des formes d'intervention des enseignants appelés à :

- exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive ;
- exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire ;
- exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses.

		P*	P1	P2	P3	P4	P5
1. L'enseignant spécialisé exerce dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive	en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'établissement inclusif						
	en concevant son action pédagogique en articulation avec toutes les classes de l'établissement						
	en concevant avec d'autres enseignants des séquences d'enseignement et en co-intervenant dans le cadre de pratiques inclusives						
	en œuvrant à l'accessibilité des apprentissages dans le cadre des programmes en vigueur et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;						
	en s'inscrivant dans une démarche de coopération avec différents acteurs et partenaires						
	en coordonnant des actions avec les membres de la communauté éducative pour la scolarisation et l'accompagnement des élèves.						
2. L'enseignant spécialisé exerce une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire	en assurant une mission de prévention des difficultés d'apprentissages						
	en contribuant à l'élaboration de parcours de formation adaptés visant une bonne insertion sociale et professionnelle						
	en se dotant et utilisant des méthodes et outils d'évaluation adaptés						
	en définissant des stratégies d'apprentissages personnalisées et explicites						
	en adaptant les situations d'apprentissage, les supports d'enseignement et d'évaluation						
	en élaborant ou en contribuant à l'élaboration et la mise en œuvre de projets individualisés dans une perspective d'un parcours de réussite.						
3. L'enseignant spécialisé exerce une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses :	en s'appropriant et en diffusant les enjeux éthiques et sociétaux de l'Ecole inclusive						
	en répondant dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers						
	en mobilisant les éléments des cadres législatif et réglementaire dans la variété de ses missions						
	en construisant des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation						
	en concevant et en mettant en œuvre des modalités de co-intervention						
	en construisant et en animant des actions de sensibilisation, d'information et en participant à des actions de formation sur le thème de l'éducation inclusive ;						
	en prévenant l'apparition de difficultés chez certains élèves ayant une fragilité particulière						

# CAPPEI 3 = ÉPREUVES CONSÉCUTIVES SUR UNE DEMI-JOURNÉE

---

## Séance pédagogique


- 45 min. Séance dans le cadre d'exercice
- 45 minutes Entretien

## Dossier Ecrit professionnel

- 15 min. Présentation du dossier
- 45 min. Entretien

## Action personne- Ressource

- 10 min. Présentation
- 20 min. Entretien



10/15 min  
Pause/Analyse

# ATTENDUS DU CAPPEI - ÉPREUVE I

## ➤ **Adaptation de la séance aux besoins éducatifs particuliers**

---

- Analyse des besoins des élèves : prise en compte des PPS et des projets individuels
- Accessibilité pédagogique par des aménagements, adéquation des réponses élaborées et leur mise en œuvre (démarches, aménagements, adaptations des supports)
- Capacité à différencier en réponse aux besoins diversifiés des élèves
- Qualité de la relation pédagogique avec les élèves : prise en compte de la parole des élèves, exploitation de leurs propositions et productions, instauration d'un climat favorable aux apprentissages
- ● Capacité à aider les élèves à prendre conscience de leurs stratégies

➤ **Référence aux aspects théoriques et institutionnels en relation avec la problématique des élèves à besoins éducatifs particuliers :**

---

- Capacité à analyser sa prestation et argumenter ses choix (ancrage didactique et pédagogique)
- Capacité à référer sa démarche aux aspects théoriques en relation avec le contexte d'exercice
- Capacité à référer sa démarche aux aspects institutionnels de l'éducation inclusive
- Capacité à s'inscrire au sein d'une équipe pluri catégorielle et partenariale





# ATTENDUS DU CAPPEI - ÉPREUVE 2

➤ **L'écrit professionnel et la soutenance de celui-ci rendent compte des évolutions et des changements de pratiques et de postures.**

---

- Identification et analyse des questions et des difficultés rencontrées dans son activité professionnelle.
- Choix cohérent des documents au regard de l'expérience d'enseignement analysée
- Justification et approche critique des réponses que le candidat a pu mettre en œuvre
- Proposition de perspectives évolutives

# ATTENDUS DU CAPPEI - ÉPREUVE 3

## ➤ **Choix d'une seule action concrète (durée momentanée ou inscrite à long terme)**

---

- Analyse de ce qui a amené au choix de l'action
- Capacité à faire une analyse structurée de l'action et à mettre en évidence les points forts de la démarche entreprise
- Capacité à évaluer l'action, mise en évidence des points forts et des limites
- Appropriation et diffusion des enjeux éthiques et sociétaux de l'école inclusive, mobilisation des cadres législatifs et réglementaires
- Capacité à élaborer des réponses aux demandes de conseils sur la scolarisation des EBEP et les démarches adaptées
- Coopération avec la diversité des partenaires et des acteurs, avec les familles, identification des ressources territoriales
- Pertinence de la modalité d'action choisie, cohérence en tant qu'enseignant personne-ressource, justesse du positionnement, éthique professionnelle

# QUESTIONS DIVERSES

---

## ➤ **Questionnaire :**

Ce que le stagiaire peut ou ne peut pas

## ➤ **Questions diverses**

**VRAI OU FAUX ?**

---



Je laisse le stagiaire ouvrir les armoires et regarder tous les dossiers et classeurs.



Je demande au stagiaire de prendre en charge un groupe de travail.

Je demande au stagiaire de m'expliquer la raison de mes actions.



Je dégage du temps dans la journée pour discuter avec le stagiaire.





Je prépare pour le stagiaire sa séquence de maths à titre d'exemple.



Lors de sa première venue une visite des lieux me paraît indispensable.



Je propose au stagiaire de m'envoyer sa  
fiche de préparation avant la venue du  
formateur.

# 15 MINUTES

---



# CO-ENSEIGNEMENT

---



# TÉMOIGNAGES

---



# CO-INTERVENTION / CO ENSEIGNEMENT / INCLUSIONS → COMMENT ?

- Des projets d'inclusion
- Le travail en partenariat
- Du co-enseignement
- Des inclusions inversées dans un dispositif

Impulser

Identifier des besoins

- Pour proposer des adaptations efficaces
- Pour ajuster des réponses
- Pour créer les conditions d'accueil

Co-construire

Freins

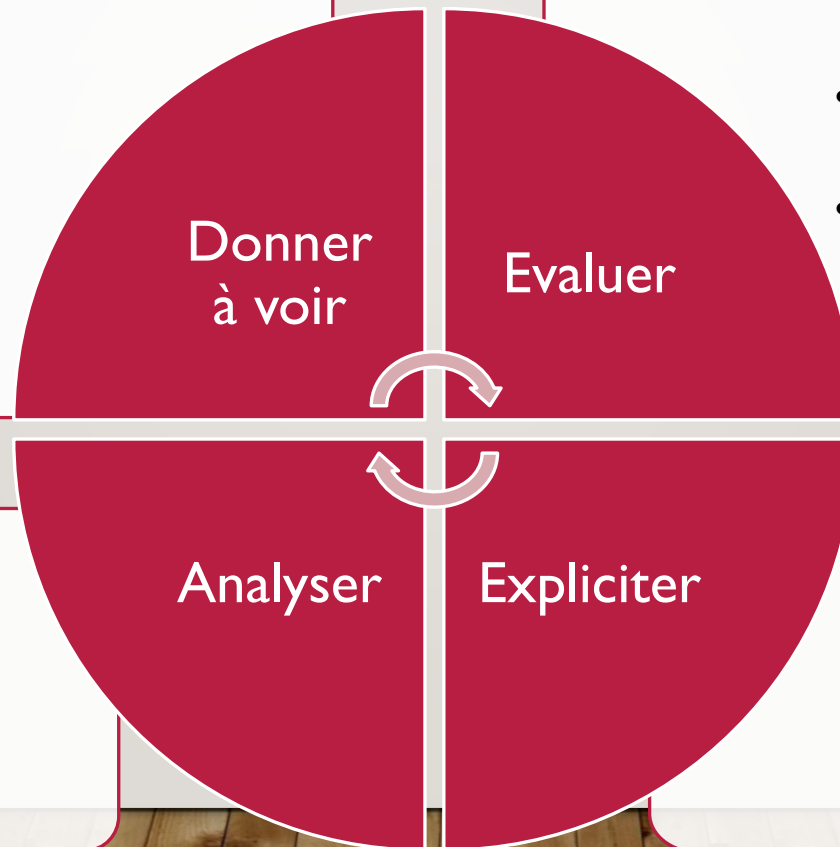
- Manque de soutien de la direction
- Résistances de l'équipe pédagogique

- Le projet d'inclusion
- L'évaluation régulière du projet
- Les projets d'accompagnement des AESH

# CO-INTERVENTION / CO ENSEIGNEMENT / INCLUSIONS → COMMENT ?

- Une fiche de préparation avec une définition des rôles de chacun
- Assister à une séance en co-enseignement dans le cadre d'un projet co-construit.

- La plus value pour tous les élèves
- Le changement de regards sur les élèves
- La prise en compte de gestes spécifiques.



- La posture de l'Enseignant Spécialisé

- Le projet global (RA anticipation ou reprise en alternance avec des séances en classe de référence)



# CO-INTERVENTION / CO ENSEIGNEMENT / INCLUSIONS → ÇA PERMET ET ÇA DEMANDE

---

Flexibilité

De donner du sens aux apprentissages

Des regards croisés de professionnels différents

Un cadre



De faciliter le transfert et la généralisation des savoirs

De mieux répondre aux besoins des élèves

Écoute



Cohérence

# ÉLABORATION D'UNE GRILLE D'OBSERVATION

---



# MUTUALISATION

---



# CALENDRIER

---

- **Dates des prochaines visites 2023-2024**

INSPE 14/11 et INSEI 28/11

INSPE et INSEI 18/01

INSPE 22/03 et INSEI 15/03

- **Date formation tuteurs CAPPEI temps 2:**

Mardi 26 mars 9h à 12h

# QUESTIONS DIVERSES

---



# BONNE JOURNÉE À TOUS

---

